



Opération Lean & GreenFaites des économies en réduisant

Faites des économies en réduisant les gaspillages environnementaux





La CCI et l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté ont mené en 2018-2019 une action associant formation collective et accompagnement individuel pour aider 7 industries à réduire leurs

pertes matières, déchets et consommations énergétiques afin de faire des économies et diminuer l'impact environnemental de leur activité.

Les 7 entreprises ont bénéficié:

- d'audits énergie, déchets et matières réalisés par un bureau d'étude mandaté par la CCI (OID Consultants) incluant le calcul du coût complet des déchets,
- d'un an d'aide du bureau d'études à la mise en place des actions,
- de formations collectives pour acquérir des outils et des méthodes d'analyse.

RÉSULTATS



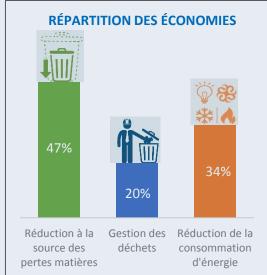




5 DE 100 À 250 M

en mettant en œuvre des **actions simples** sur leurs consommations de **matières** et **d'énergie** et sur la gestion de leurs **déchets**.



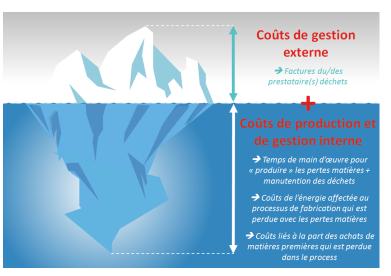








QU'EST-CE QUE LE COÛT COMPLET DES DÉCHETS?



La notion de coût complet s'applique à toute entreprise qui utilise des matières premières et de l'énergie.

Le coût complet des déchets pour une entreprise est comparable à un iceberg : elle n'en connaît que la partie émergée!

Les enjeux économiques liés à la réduction des pertes

matières sont bien plus importants en prenant en compte l'ensemble des coûts qui ont servi à produire les déchets de process. Le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit!

COÛT COMPLET MOYEN DES 7 ENTREPRISES : 1,8 M€/AN

LES ENTREPRISES PARTICIPANTES



Pour découvrir des exemples d'action mise en place et les économies réalisées, cliquez sur les puces vertes !